



**33 ans après, le 1<sup>er</sup> R.E.C. prend, à CARPIAGNE, possession des lieux où il fut le premier à suivre l'instruction du tir sur ses nouvelles « montures » les A.M.X. 10 R.C.**



« Invention non brevetable »

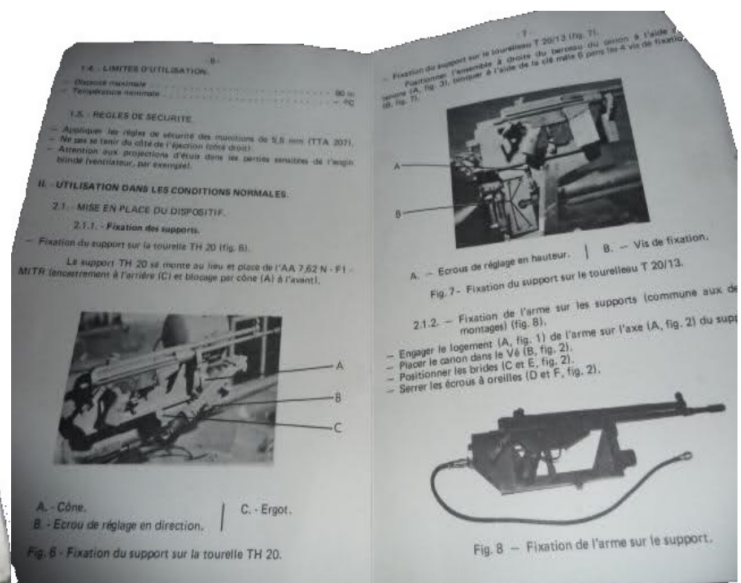
**Système de tir réduit à distance réduite pour l'A.M.X. 10 R.C.**

Lors de la mise en place de l'A.M.X. 10 R.C. (Atelier d'Issy les Moulineaux, Roues Canon) aucun moyen d'instruction du tir sous tourelle n'avait encore été prévu pour les corps de troupe.

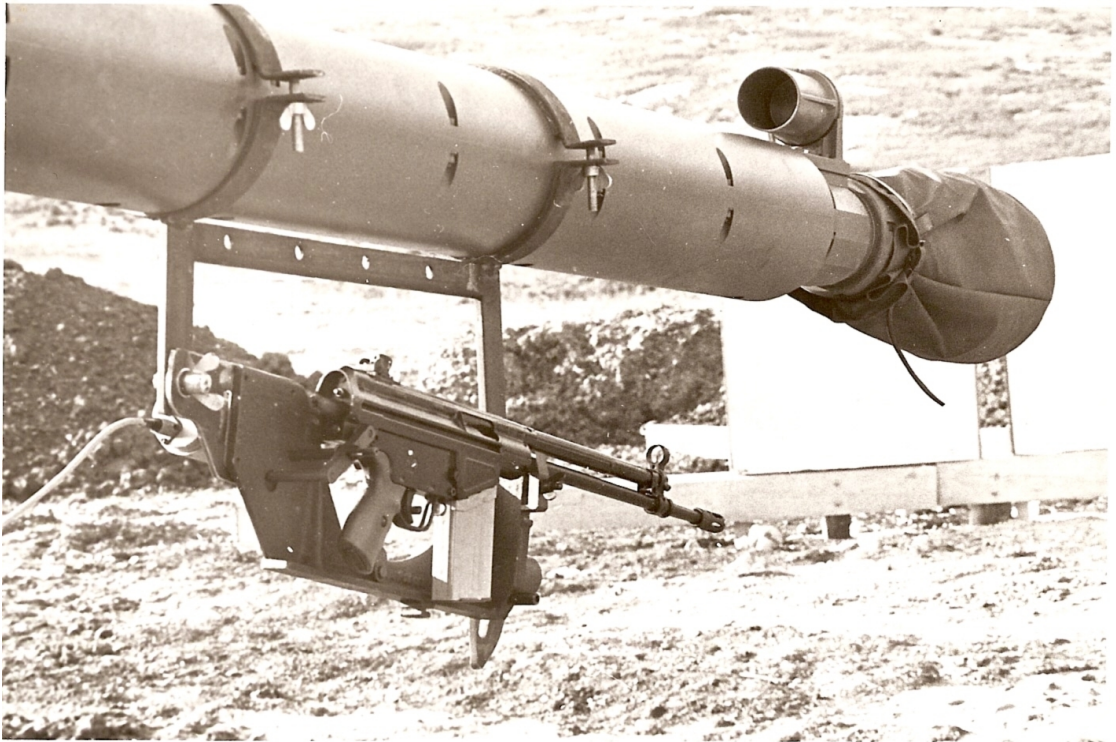
Pour palier à cet inconvénient et afin de débiter le premier stage de tireurs dans les meilleures conditions possibles j'eus l'idée de confectionner un S.T.R.A.D. (Système de Tir Réduit à l'Arme Décalée). Ce système, pouvant aussi s'étendre sans problème particulier aux chars A.M.X. 13 à canon de 90mm et A.M.X. 30 B à canon de 105mm moyennant quelques petites modifications au niveau de la fixation.

**Les premiers à l'avoir utilisé au tout début de 1982, au Centre d'Instruction de l'Arme Blindée et Cavalerie de CARPIAGNE, furent les stagiaires tireurs du 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Cavalerie, basé au quartier LABOUCHE à ORANGE.**

Cet appareil se compose du fusil d'assaut d'origine allemande, le G 3 A3 de 7,62mm N sous calibré en 5,5mm (un tube réducteur est inséré dans le canon d'origine), provenant du dispositif d'aide à la visée pour tourelle TH 20 de l'A.M.X. 10P. Cette arme est fixée sur une platine venant se positionner sous le canon de la tourelle à l'aide de quatre demi-colliers. Le chargeur d'origine est modifié afin de recevoir dix cartouches de .22 LR (5,5mm).



La mise à feu s'effectue normalement par le tireur et est transmise au solénoïde de l'arme par l'intermédiaire d'un câble électrique branché à la sortie mise de feu canon. Mais celle-ci étant en 120 volts il a fallu confectionner un boîtier redresseur afin de diminuer la tension à 24 volts pour le raccorder au solénoïde.

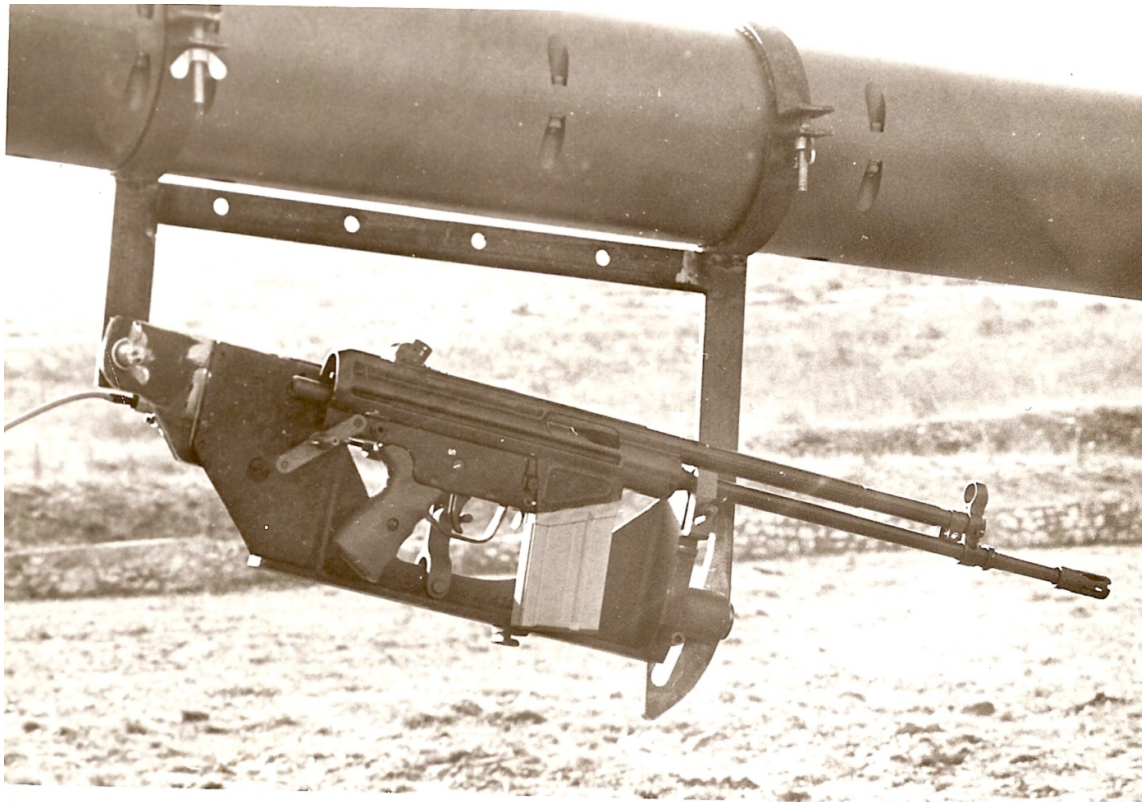


Prototype du STRAD monté sous le canon d'une tourelle déposée, face aux cibles.

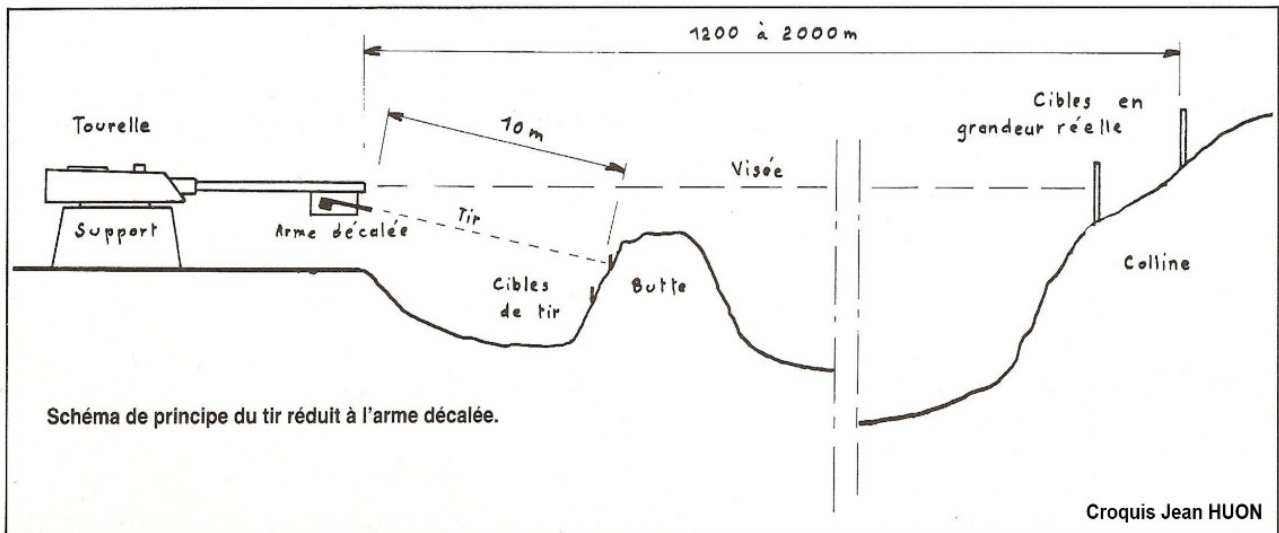


Prototype, vue  $\frac{3}{4}$  gauche de la platine avec support équipé de l'arme G 3 A3, solénoïde monté.





Prototype, vue  $\frac{3}{4}$  droit de la platine avec support équipé de l'arme G 3 A3, chargeur spécial monté.



Le but de cette instruction étant de « dégrossir » le tireur, en début de période, avec l'emploi de munitions très peu coûteuses. Elle ne nécessite pas, non plus, de terrains de manœuvres avec champ de tir canon. Seulement un large champ de vision jusqu'à 2000 mètres, le tir lui-même ne s'effectuant qu'à 10 mètres.

A noter que les inventions créées par des militaires d'active ne donnent pas droit à brevets. Seule une petite prime est accordée par le Ministère de la Défense à leurs auteurs. D'où l'appellation :

« **invention non brevetable** ».

**Major (H) Alain TOMEÏ**  
Ancien armurier/artificier  
du camp de CARPIAGNE